

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA PIERRE PRINCIPALE »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN COCODY
ABATTA RESIDENTIEL, Lot 4921, Ilot 48

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 13/01/2023 reçus par Me JOACHIM GNABELY ASSIE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 16/02/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA PIERRE PRINCIPALE »

- Objet :
- * Lotissement, construction, VRD,
 - * Vente et Achat ;
 - * Immobilier ;
 - * Courtage, Prestations diverses de services ;
 - * La participation, dans toutes sociétés, commerces et industries, pouvant se rattacher à l'objet précité, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou autrement.
 - * Et généralement toutes opérations et activités commerciales, mobilières ou immobilières, financières et autres se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus-énoncés, de la société ou de nature à favoriser le développement en tout ou en partie de ses activités.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN COCODY

ABATTA RESIDENTIEL, Lot 4921, Ilot 48

Dirigeant(s) M DJALEGA DAKOURI YANNICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03357 du 24/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23906/GTCA/RC/2023 du 24/03/2023

